



DEL- 2022 - 063

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 16**

OBJET :

**PERICOLAIRE –
LANCEMENT DE
L'APPEL D'OFFRE –
MARCHE ADAPTEE**

L'an Deux Mille Vingt Deux, le mardi 13 septembre
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 8 septembre 2022

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, Mme BARON A., M BOUCHEREAU F., M CARETTE C., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, Mme LAMBERT B., M SOURISSEAU B.

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., M BAUDRY M., Mme CLÉRO V., Mme PASQUEREAU C., M DUGUÉ V.,

POUVOIRS : M BAUDRY M. a donné pouvoir à M CAILLER R.
Mme CLÉRO V. a donnée pouvoir à M EVIN P. Mme PASQUEREAU C. a donnée pouvoir à Mme BARON A.

SECRETAIRE : Mme JOLIVET C.

Le cabinet Loom s'occupe de la construction de la périscolaire et du centre de loisirs.
L'estimation des travaux est de 1 409 830.20 €.

Une consultation des entreprises doit être lancé :

- Publication aux journaux et mise en ligne le 28 septembre
- Remise des offres pour le 29 octobre
- Ouverture des plis, étude, validation des offres pour le 17 novembre
- Notification

Le conseil municipal, après discussion, à l'unanimité :

- **Approuve** ces propositions
- **Mandate** le Maire pour lancer la consultation de travaux du marché adapté
- **Autorise** le Maire à signer les pièces nécessaires au marché

Le résultat de la consultation sera présenté aux élus en conseil municipal de novembre.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 16 SEP. 2022

Pour extrait conforme au Registre
Fait au jour, mois et an ci-dessus,

Certifié exécutoire
Publié ou notifié le : 16 SEP. 2022

**LE MAIRE,
Pascal EVIN**